

Les actions régionales et locales

Les Cuma se fédèrent au sein de fédérations de proximité et régionales. Chaque échelon fédératif constitue un appui à l'animation apportant conseils et services aux Cuma pour :

- **Proposer des services de qualité adaptés aux besoins et attentes des Cuma** : machinisme, gestion, social, juridique, environnement, énergie...
- **Développer le réseau** et favoriser les échanges d'expériences entre Cuma.
- **Anticiper le renouvellement des responsables** par la formation et l'animation et communiquer auprès des jeunes.
- **Assurer une représentation forte** auprès des partenaires.
- **Structurer le réseau régional** et mettre en œuvre les évolutions et changements territoriaux.
- **Développer et accompagner l'emploi** en Cuma et donc en milieu rural.
- **Soutenir les initiatives locales** et accompagner la mise en œuvre de nouvelles pratiques agricoles en faveur de l'agro-écologie, de l'énergie, de la gestion de l'espace...

Des Cuma fédérées au sein d'un réseau fédératif puissant

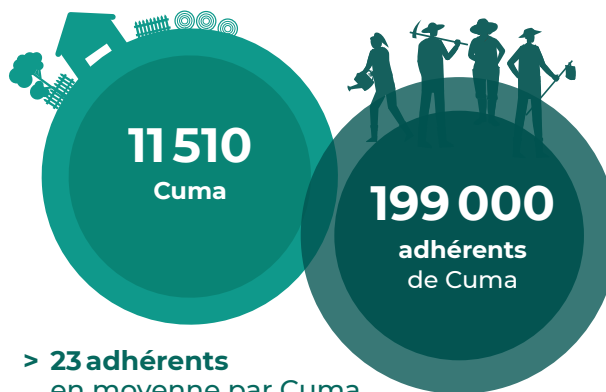
Les Cuma sont structurées autour de fédérations départementales ou interdépartementales, regroupées au sein de fédérations régionales.

La fédération nationale des Cuma (FNCuma) fédère l'ensemble de ces structures et assure différentes missions :

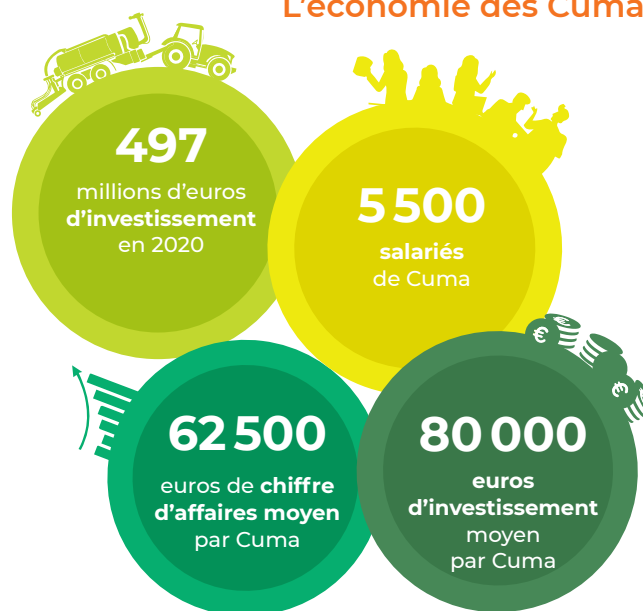
- **Représenter et défendre** les intérêts des Cuma.
- **Apporter des conseils** et un appui technique, économique et juridique.
- **Accompagner l'adaptation** et le changement par la formation.
- **Organiser des démonstrations** sur le terrain, des expérimentations et des essais avec les constructeurs.
- **Proposer des outils informatiques** et de gestion dédiés à l'activité des Cuma.
- **Conduire des projets pour développer** de nouvelles formes d'organisation coopératives répondant aux attentes d'organisation et de fonctionnalité de projets innovants territoriaux.

Chiffres-clefs

Les Cuma en France



L'économie des Cuma





La Cuma (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) est une coopérative agricole où des agriculteurs mutualisent des moyens (matériels, main-d'œuvre, hangars, ateliers...) nécessaires à leur activité agricole.

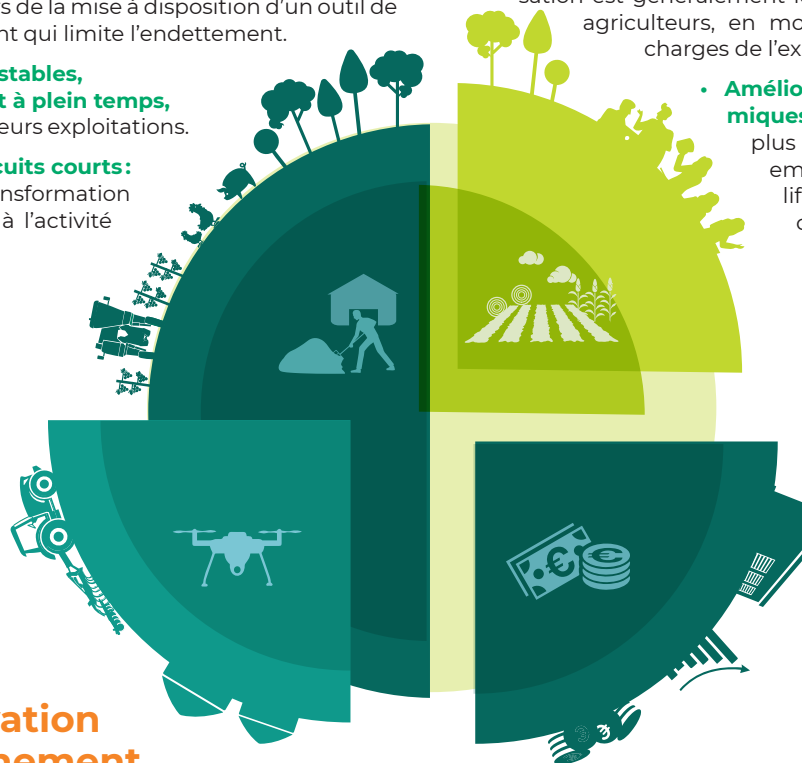
Ce cadre juridique permet à ses adhérents de réduire les coûts de mécanisation, d'accéder aux nouvelles technologies et d'optimiser les chantiers.

Les adhérents sont ainsi plus performants et innovants tout en partageant les risques liés à l'investissement.

La Cuma est aussi un lieu d'échanges d'expériences et de diffusion de nouvelles pratiques, de formation permanente, de développement local sur son territoire, de lien social et de solidarité entre les hommes.

Les plus pour le territoire et l'activité économique

- **Faciliter les installations**, hors cadre familial ou jeunes agriculteurs, au travers de la mise à disposition d'un outil de production performant qui limite l'endettement.
- **Créer des emplois stables, non délocalisables et à plein temps**, car partagés sur plusieurs exploitations.
- **Développer les circuits courts**: les ateliers de transformation collectifs participent à l'activité économique locale.



Les plus pour l'innovation et l'environnement

- **Stimuler l'innovation** : avec des projets novateurs qui participent au soutien d'une agriculture de territoire compétitive, durable et de qualité.
- **Favoriser le transfert de nouvelles technologies** : agriculture de précision, agriculture de conservation des sols...
- **Adopter des pratiques plus favorables à l'environnement** : agro-écologie, irrigation maîtrisée, désherbage mécanique...
- **Améliorer la performance et l'autonomie énergétique** : énergie indirecte (utilisation en commun du matériel), maîtrise des consommations de carburant, développement des projets d'énergies renouvelables des territoires (bois-énergie, méthanisation).

Les plus pour les exploitations

- **Maîtriser les coûts de production** par la réduction des charges de mécanisation : la mécanisation est généralement le premier poste de charges des agriculteurs, en moyenne 30% de l'ensemble des charges de l'exploitation.
- **Améliorer les performances économiques** par l'accès à une mécanisation plus performante mais aussi à des emplois partagés : chauffeurs qualifiés, mécaniciens, secrétaires, comptables...
- **Améliorer les conditions de travail et la qualité de vie** grâce à l'organisation collective des chantiers, l'entraide, la délégation de travaux, les échanges et les moments de convivialité partagés entre les adhérents.

L'investissement collectif et les financements

Dans un contexte économique et budgétaire contraint, le soutien à l'investissement collectif est plus que jamais pertinent.

Il permet de :

- **Réduire les dépenses publiques** : il est plus économe de soutenir une seule fois un investissement collectif que plusieurs investissements individuels.
- **Garantir une utilisation réglementée des fonds publics** : la subvention accordée doit rester en réserve au sein de la coopérative et ne peut être partagée entre les membres.
- **Favoriser des investissements et des projets raisonnés collectivement** : le partage de matériel évite le suréquipement et le surendettement individuel.